

CADRE DECENNAL DE PROGRAMMATION SUR LES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

1. Les mesures pratiques qui ont été prises et les progrès réalisés dans leur mise en œuvre

Le développement d'une nation est global et multiforme. Il n'est possible que si les transformations des comportements et des structures socio-économiques, cultures et politiques sont associées aux mesures purement économiques, organisées selon une vision partagée et inscrite dans le temps. Le défi consiste à traduire la réflexion en actions concrètes pour répondre aux préoccupations des générations actuelles et mieux préparer celles des générations futures. Cette conviction a amené les autorités maliennes à entreprendre une étude dite « Etude Nationale Prospective 2025. La Vision du Mali de 2025 traduit les aspirations et exigences légitimes des populations et leur quête de bien-être économique et social et d'une meilleure gouvernance. Le Gouvernement du Mali, en décidant que le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) sera le cadre d'opérationnalisation de l'Etude Nationale Prospective Mali 2025 réaffirme sa volonté d'inscrire cette lutte dans le long terme.

➤ Présentation de la vision :

La présente vision a été construite autour des aspirations des populations maliennes recueillies grâce aux enquêtes menées auprès (i) du grand public (ii) des personnalités et leader d'opinion (iii) des experts et (iv) des groupes homogènes. Elle tient compte des tendances lourdes de changement, forces et faiblesse, menaces et opportunités identifiés principalement par les études thématiques. La présente vision est volontariste. Elle invite à une attitude proactive qui consiste à ne pas subir les événements, mais plutôt à agir pour provoquer les changements souhaités.

➤ Résumé de la vision :

- une nation unie sur un socle culturel diversifié et réhabilité, telle est la physionomie de la société malienne en l'an 2025. Les initiatives en matière de recherche et consolidation de la paix, du dialogue social et l'équilibre obtenu dans le développement économique national ont apaisé toutes les velléités de contestations ethniques ou régionales qui ont pu, un moment, déstabiliser l'unité nationale. Le renforcement de l'unité et de la cohésion nationales s'est appuyé sur un socle culturel réhabilité par la restauration des valeurs positives ancestrales et la revalorisation du patrimoine culturel. ;
- l'organisation politique et institutionnelle en place en 2025 est garante du développement et de la paix sociale ;

Régalien, catalyseur et impulseur du développement économique et social, l'Etat malien est respectueux de la légalité et son autorité est incontestablement restaurée

- la démocratie est entrée dans le quotidien de l'Etat et du citoyen et représente une véritable force de progrès. La décentralisation, conçue et mise en œuvre pendant la période 1990/2000, est devenue l'affaire des populations, renforçant ainsi le système démocratique. Elle s'est petit à petit, imposée à tous comme un modèle approprié de gestion du développement. La consolidation de la démocratie, l'efficacité de la responsabilisation des populations dans la conduite des affaires les concernant, la réhabilitation de la justice, l'effectivité de l'Etat, et enfin, les grandes capacités de son système administratif concourent à l'amélioration de la gestion des affaires publiques et au recul significatif de la corruption ;
- le Mali est, ainsi, rentré dans une ère de développement économique et social durable grâce à une économie forte, diversifiée et ouverte. Durant la première décennie du millénaire, les performances du secteur du Mali auront permis d'asseoir durablement l'autosuffisance alimentaire. Son rôle de premier grenier et le premier producteur de viande de l'Afrique de l'Ouest a été retrouvé, grâce au dynamisme des branches céréalières (riz, mil, sorgho, fonio, maïs, haricot...), et de l'élevage. Toutefois, le secteur primaire, bien qu'il soit en plein essor n'est plus le principal vecteur de la croissance économique. Le secteur secondaire joue désormais le rôle de locomotive de la croissance économique. La croissance de ce secteur, de près de 11% entre 1999 et 2025, est essentiellement portée par des industries agro-alimentaires, l'industrie textile, les mines et l'électricité ;
- la recherche d'une croissance économique soutenue s'est faite avec le souci de la production et de la préservation des ressources naturelles et de l'amélioration du cadre de vie. L'implication des populations dans la gestion des ressources agro-sylvo-pastorales à travers la politique de décentralisation a donné d'importants résultats en matière de protection des ressources naturelles, de maîtrise de l'eau, de développement des énergies renouvelables et lutte contre la désertification.
- les bonnes performances ont permis d'impulser un véritable progrès social. Les investissements dans les services sociaux ainsi que l'accroissement du PIB par tête ont favorisé la baisse du taux de mortalité et l'accroissement de l'espérance de vie à la naissance qui de 58, 8 années en 1996 à 75 années en 2025. Les efforts de développement de l'Etat se font surtout sentir au niveau de son système éducatif qui l'excellence et répond de manière satisfaisante aux besoins de l'économie. Les grands programmes de développement de santé, privilégient entre autres la prévention, l'hygiène, l'assainissement et l'éducation nutritionnelle, régulièrement mis à jour, périodiquement renouvelés et rationnellement mis en œuvre, et soutenus par une véritable mobilisation sociale ont conduit à l'éradication des maladies endémiques et de la malnutrition et ont permis de contenir la progression des MST/SIDA.

Dans le cadre de la gouvernance, il faut retenir, entre autres, la production de la feuille de route du Renouveau de l'Action Publique pour la période 2008-2012, la production des rapports trimestriels de suivi de la feuille de route du Renouveau de l'Action Publique par les départements, l'instauration de cahiers de présence dans

toutes les structures publiques, l'acceptation par le Mali de se soumettre aux activités du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs etc.

La « Bonne gouvernance » se traduit par (i) la transparence de l'action publique, (ii) la liberté de fonctionnement des marchés, (iii) la formalisation des règles, (iv) le contrôle de la corruption, (v) la démocratie etc.

Concernant l'environnement, de nombreuses activités ont été menées dont la réalisation de milliers d'hectares de plantations d'arbres, agro-sylvicoles, de vergers ainsi que l'enrichissement de forêts et la fixation biologiques des dunes, l'aménagement, la stabilisation et la protection des berges, la lutte contre les plantes aquatiques proliférantes.

En matière d'enseignement, les efforts se sont traduits par l'augmentation des effectifs et l'amélioration du taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental qui a atteint 80% (dont 70,7% pour les filles) en 2008 contre 77,6% (dont 68% pour les filles) en 2007.

En matière d'enseignement, les efforts se sont traduits par l'augmentation des effectifs et l'amélioration du taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental qui a atteint 80% (dont 70,7% pour les filles) en 2008 contre 77,6% (dont 68% pour les filles) en 2007.

Pour ce qui concerne l'habitat et l'urbanisme, après le succès du premier programme de 3 500 logements sociaux entre 2003 et 2007 (avec 4 066 logements sociaux réalisés), un nouveau programme de 10 000 logements sociaux, dont 5 400 par l'Etat et 4 600 par les promoteurs privés pour la période 2008-2012 a démarré en 2008. Au total il a été réalisé 1 026 logements sociaux en 2008 dans l'ensemble du pays.

Le taux d'accès à l'électricité des populations, au niveau national, s'est établi à 25,4% en 2008 contre 22,5% en 2007, soit une hausse de 3 points de pourcentage. Cette augmentation s'explique par l'impact du Programme d'Eclairage Public en milieu rural de l'AMADER. Le nombre de points lumineux est passé de 3 400 en 2007, à 5 090 en 2008. En 2008 la Stratégie des «Bio Carburant» a été adoptée et l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants a été créée.

Dans le domaine de l'accès à l'eau potable, on note la réalisation de 683 puits et forages équipés de PMH et la réhabilitation de 371 autres, la réalisation de 27 systèmes d'adductions d'eau pour 531 bornes fontaines dont 471 bornes fontaines en zones urbaines et semi urbaines et 60 en zones rurales (soit près de 1 214 EPEM réalisés dont 793 par les projets et programmes de la DNH). Le nombre d'abonnés à EDM-SA (y compris environ 3 000 fontainiers) a atteint 112 015 en 2008 contre 106 015 en 2007. Ces différents efforts ont permis d'améliorer le taux d'accès à l'eau potable au niveau national qui est passé de 70,1% en 2007 à 71,7% en 2008.

En matière de lutte contre le chômage des jeunes et des femmes, l'année 2008 a été marquée par la création de 26 224 emplois contre 17 277 en 2007, soit un accroissement de 51,79%.

S'agissant du Développement Social et de la Solidarité, on note la réalisation de l'étude complémentaire pour la création de l'Assurance Maladie Obligatoire et du Fonds d'Assistance Médicale dont les textes ont été, par la suite, adoptés par le Conseil des Ministres. Le nombre de mutuelles de santé a atteint 91 en 2008 pour une population totale couverte de 215 156 habitants, soit un taux de couverture de 1,9% en 2008.

Pour ce qui concerne la culture, l'année 2008 a été marquée, en matière de conservation et de protection du patrimoine culturel par le démarrage des travaux de restauration de trois (3) monuments anciens ; le lancement des travaux de réalisation de quatre (4) musées régionaux, le classement dans le patrimoine culturel national de la mosquée de vendredi de Niono, de l'espace culturel du Yaaral et du Degal, de l'inscription à l'inventaire de quatre (4) biens les collections et bases de données audiovisuelles du musée national ont été informatisées au musée national. Le nombre de visiteurs et de visites organisé s'élève à 44 288 au Musée National, 43 592 Tombouctou, 80 000 à Bandiagara et 25 000 à Djenné.

Dans le domaine de l'artisanat, au titre de l'année 2008, 567 artisans et artisanes ont participé aux foires, salons, festivals nationaux et internationaux, où ils ont réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 994 millions de FCFA contre 884 millions de FCFA en 2007, soit une progression de 12,4%. Par ailleurs, les artisans maliens ont remporté plusieurs prix et distinctions internationaux.

En ce qui concerne le tourisme, le parc hôtelier a fortement progressé en 2008, passant de 439 hôtels en 2007 à 514 hôtels (dont 47 classés de 1 à 5 étoiles selon les normes CEDEAO), soit une croissance de 18%. Le nombre de chambres d'hôtels a atteint 7 846 pour 9 768 lits, soit une progression de 14% entre 2007 et 2008. Pour les structures d'hébergement en général, on a enregistré en 2008, une progression de 6% par rapport à 2007. Les arrivées ont augmenté de 5,95%, pendant que les nuitées ont augmenté de 8,8%. Les entrées des visiteurs internationaux à l'aéroport de Bamako-Senou ont connu une progression de 2,7% par rapport à 2007. Le nombre d'agences de voyage agréées qui était de 108 en 2007 est passé à 154 en 2008, soit un accroissement annuel de 42,6%.

S'agissant de la sécurité alimentaire, grâce aux bons résultats de la campagne 2007/2008, et au renforcement des banques de céréales dans toutes les communes, les céréales ont été suffisamment disponibles dans tous les points de vente. Aucune commune n'a été classée comme étant en difficultés alimentaires en 2008. Cependant, 34 communes ont été classées en difficultés économiques légères en raison de la baisse de leurs productions agricoles et/ou de revenus. Elles sont au nombre de 10 dans la région de Kayes, 6 dans la région de Koulikoro, 1 à Ségou, 4 à Mopti, 3 à Tombouctou, 4 à Gao et 6 à Kidal.

Concernant la participation des femmes à la prise de décision, le pourcentage de femmes dans les postes électifs a été de 6,4% en 2008. On dénombre 15 femmes sur 147 députés (10,2%) et 7 femmes sur 703 maires (1%). En ce qui concerne les autres postes, on retrouve 6,7% de femmes au niveau des conseils communaux, 8%

au Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) et 12,1% au Conseil Economique Social et Culturel (CESC).

Dans le domaine de la jeunesse et des sports, on a noté essentiellement la poursuite de la mise en œuvre du Programme National de Promotion de la Jeunesse 2006-2008, l'organisation des activités des vacances citoyennes, le projet de développement des infrastructures sportives, l'étude sur le renforcement de la politique nationale de promotion de la jeunesse, l'aménagement des espaces du département et de la zone II.

En 2009, il est attendu un taux de croissance de 4,3% en baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2008 à cause principalement des effets négatifs de la crise internationale sur l'économie nationale. Cette croissance sera tirée par les secteurs primaire (5,7%) et tertiaire (4,2%). Bien qu'inférieure à son niveau de 2008, cette croissance devrait être le résultat de la ferme volonté des autorités d'assurer la souveraineté alimentaire à travers la stratégie de soutien à la production nationale (notamment la poursuite de l'Initiative riz et d'autres initiatives maïs, blé en 2009/2010), la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie de Croissance Accélérée (afin de diversifier les sources de croissance au Mali).

Dans le domaine des Productions et des Industries Animales, les actions ont porté sur :

- l'adoption par le Gouvernement d'une stratégie de valorisation du lait cru local créant 41 bassins laitiers à travers le pays ;
- la réalisation de trois aires d'abattage et de 11 parcs de vaccination dans les régions de Gao et Tombouctou ;
- l'augmentation de 6,8% d'abattages contrôlés de viande, soit une production de 76,5 tonnes en 2008 contre 48,2 tonnes en 2007 (non compris des abattages domestiques effectués lors de fêtes et les cérémonies) ;
- l'attribution de 74 noyaux (4 génisses et un mâle constituant un noyau) et l'insémination de 25 vaches dans la région de Gao dans le cadre de l'amélioration de la production laitière ;
- la formation de 20 professionnels en techniques améliorées d'embouche, de 40 professionnels en techniques de tannage et 65 agents en technique de production des peaux et cuirs, de 95 agents techniques en techniques d'élevage du poulet « Wassachè » ;
- l'augmentation de la production d'œufs a atteint 403,2 millions en 2008 contre 183,2 millions en 2007 ;
- la construction de deux aires de vente de volaille à Yorosso et à Konobougou ;
- la restauration des parcours dégradés dans la région de Tombouctou pour 2002 ha ;

- 964 vaches inséminées et 129 naissances vivantes ont été produites dans le cadre du projet de production de viande bovine à valeur ajoutée pour l'exportation.

L'appui aux organisations professionnelles a consisté à l'appui du programme PACR au financement de 7 projets de commercialisation de poisson. La dotation en fonds de roulement de 12 groupements de femmes (478 mareyeuses) d'un montant de 20 562 620 FCFA, la formation de 40 membres des organisations de pêcheurs et de pisciculteurs (12 femmes et 13 hommes) en techniques de production et de conservation des produits halieutiques et aquacoles dans le cercle de Gao. L'appui aux pisciculteurs privés a consisté au choix des sites piscicoles et l'aménagement des étangs de pisciculture et le suivi des activités piscicoles.

Dans le domaine du renforcement des capacités, l'on peut retenir : la formation de quarante sept (47) agents des services de la pêche sur le thème « prospection de sites et conduite de la pisciculture » ; la formation en pisciculture artisanale de 228 représentants de plusieurs associations dans le cadre de l'aménagement des mares piscicoles dans le cercle de Macina et Ségou; la formation de vingt (60) membres des associations nationales de pêcheurs et pisciculteurs; la formation de vingt (20) membres de l'association des paysans de San ouest dans la région de Ségou sur le thème « conduite de pisciculture »; la formation de 25 leaders d'organisations de pêcheurs et de pisciculteurs en techniques de production et de conservation des produits halieutiques et aquacoles dans le cercle de Gao ».

[Les efforts d'investissement des autorités se sont concentrés sur certains domaines prioritaires entre autres le domaine routier, le domaine aéroportuaire, le domaine fluvial, le domaine ferroviaire.](#)

Les actions dans le domaine de la justice se sont inscrites essentiellement dans le cadre de la réalisation des objectifs du Programme Décennal de Développement de la Justice et le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté. Ces actions ont porté sur l'amélioration de l'accessibilité, de l'efficacité et de la crédibilité de la Justice.

En outre, les mesures suivantes ont été prises : (i) mise en place d'un comité de pilotage regroupant les représentants de tous les acteurs de la justice, (ii) le tenue d'un atelier d'orientation et (iii) la tenue des ateliers par corporation au cours desquels des thèmes mobilisateurs ont été identifiés.

Les réalisations faites par le Gouvernement en vue d'améliorer quantitativement et qualitativement les services offerts aux populations ont porté sur le renforcement des capacités de la tutelle des collectivités, le financement des projets au profit des collectivités, le lancement officiel du Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC), l'appui aux collectivités pour l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire, etc.

Le Gouvernement du Mali a adopté en février 2006 la Politique Nationale de l'Eau en vue d'apporter des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, dans le

respect d'une gestion durable des ressources en eau. C'est dans cet esprit qu'il a été réalisé depuis 2004, la Carte de l'eau et le Plan National d'Accès à l'Eau Potable 2004-2015, assorti d'un programme d'investissement de 400 milliards de FCFA en vue de l'atteinte des OMD.

Suite à l'élaboration du Programme Sectoriel Eau Potable et Assainissement (PROSEA), axé sur le Budget Programme par Objectifs (BPO), assorti de Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), sur la base des politiques, stratégies et plans d'actions sectoriels, une première mouture (CDMT 2008-2010) a été esquissée en 2007 dans les perspectives d'atteinte, à court terme, des objectifs du PDES à l'horizon 2012 et à moyen terme, des OMD à l'horizon 2015.

La programmation des activités pour l'année 2008 a été faite suivant une projection des OMD prévoyant la réalisation de près de 2000 EPEM par an en vue d'atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 82% en 2015.

Le Mali, à travers sa politique énergétique adoptée en mars 2006, ambitionne de réaliser un développement durable à travers la fourniture de services énergétiques accessibles au plus grand nombre, à moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques. C'est dans ce cadre qu'une Stratégie de Bio Carburant a été adoptée et une Agence Nationale a été mise en place en 2008.

En 2008, la mise en œuvre du plan d'actions de la Politique Energétique Nationale a été contrainte par un déficit de financement. Ainsi l'année a été plus mise à profit pour l'élaboration des textes de création, d'organisation et de fonctionnement de l'Agence Nationale pour le Développement des Biocarburants (ANADEB).

Au cours de l'année, plusieurs mesures visant à favoriser l'application des politiques afin de favoriser le contexte d'application des différentes politiques en matière d'environnement et d'assainissement ont été prises dont :

- vote de la loi sur la biosécurité par l'Assemblée Nationale ;
- la célébration de la quinzaine de l'environnement ;
- la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale pour la période 2007-2008 avec trois objectifs majeurs pour le secteur des forêts ;
- le développement des prototypes d'Eco forme ;
- la recherche d'actions sur la gestion des ressources pastorales dans la bande sahélo saharienne
- l'élaboration de programmes de Gestion Durable des Terres (GDT) ;
- la mise au point d'une politique Nationale d'Assainissement assortie de stratégies pour:
 - ✓ la gestion des déchets solides ;
 - ✓ la gestion des déchets liquides ;
 - ✓ la gestion des déchets spéciaux ;

- ✓ la gestion des eaux pluviales ;
- ✓ et le transfert de compétences.

Plus spécifiquement, dans le domaine de la coordination et de la mise en œuvre de la politique environnementale, d'aménagement du domaine forestier de lutte contre la désertification.

La politique nationale de population adoptée en 1991 et révisée en 2003, a pour objectif fondamental l'amélioration des conditions de vie de la population à travers l'éducation, la santé, l'emploi, l'alimentation, la nutrition et le logement. En 2008, la population du Mali était à treize (13) millions d'habitants (dont 50,5% de femmes) et à majorité rurale (68% vivant en milieu rural contre 32% en milieu urbain).

En matière de développement social et de solidarité, les actions visent à renforcer la justice sociale ainsi que les liens d'humanité et de fraternité en vue d'éviter les phénomènes d'exclusion.

Dans le cadre de la formation initiale, du recrutement et du déploiement des enseignants, le PISE-II met l'accent sur la formation initiale des enseignants dans les Instituts de Formation des Maîtres et leur recrutement de façon à couvrir les disparités régionales. Pour la mise en œuvre du plan d'action au titre de l'exercice 2008, les difficultés de mobilisation de fonds n'ont permis sa mise en œuvre effective qu'à hauteur de 55%. Les actions inscrites dans le PISE II ont été également renforcées par la stratégie alternative de recrutement du personnel enseignant (SARPE).

La lutte contre le paludisme est régie par le Plan stratégique 2007-2012. Ce document de référence est composé d'une part de 4 stratégies majeures : (prise en charge des cas de paludisme, prévention du paludisme pendant la grossesse, lutte anti vectorielle, prévention et gestion des épidémies) et d'autre part de deux stratégies de soutien (communication et mobilisation sociale, recherche opérationnelle).

Le Mali s'est engagé depuis 1997 dans l'initiative de l'éradication de la poliomyélite sur le plan mondial. Pour atteindre cet objectif, quatre stratégies essentielles sont appliquées, à savoir : le renforcement du Programme Elargi de Vaccination (PEV) de routine, l'organisation des Journées Nationales de Vaccination (JNV) contre la polio, l'organisation des journées locales de vaccination chaque fois qu'un poliovirus est détecté dans une localité et la surveillance des paralysies flasques aiguës.

Concernant la tuberculose, les actions essentielles ont porté sur la poursuite de l'extension de la stratégie DOT (Directly Observed Treatment Strategy c.à.d. la stratégie du traitement directement observé) aux CSRef et aux CSCom. Cette stratégie couvre actuellement 59 Centres de Santé de Référence.

La lèpre a un taux de prévalence de 0,32 pour 10 000 habitants, l'ampleur de la lèpre reste sous le seuil d'élimination fixé par l'OMS.

Dans le cadre du VIH/SIDA la poursuite des actions de renforcement du dispositif institutionnel de lutte a permis, au niveau de tous les secteurs, à ce jour, les réformes suivantes :

- dans le cadre de la décentralisation et de la déconcentration du SE/HCNLS, la mise en place des comités villageois et des fractions nomades est en cours ;
- des Comités et Cellules de Lutte contre le VIH et le SIDA ont été mis en place au niveau de tous les départements ministériels et de la primature ;
- la Coalition des Entreprises Privées a été installée;
- des agences délégués (AGC et AGF), en plus des sous projets dans le cadre du MAP, les sous projets et fonds de l'Etat destinés à la lutte contre le SIDA, ont été également mis en place.

Ces réformes ont permis, à l'exception de l'indicateur de mesure de prévention de la transmission Mère-enfants, d'obtenir des résultats satisfaisants vers l'accès universel (prévention, prise en charge, dépistage, soutien) et l'atteinte des OMD. La prévalence du VIH selon EDS-IV est de 1,3%. Ce taux encourageant est la résultante des efforts déployés par le Gouvernement avec l'appui des PTF, ce qui a permis : (i) l'amélioration de la prise en charge avec notamment la politique de la gratuité des antirétroviraux (ARV), (ii) l'extension de la couverture des malades sous ARV (le nombre de patients initiés sous ARV est passé de 6 815 en 2005 à 23 754 en 2008 soit 77,95 %). Le nombre de PVVIH sous traitement ARV est estimé à 23 754 au 31/12/08 contre 16.509 en 2007, soit un taux de croissance de 44%.

➤ **Les enseignements tirés :**

En dépit des acquis du multipartisme, le processus démocratique demeure fragile et doit être consolidé en développant la culture démocratique et la citoyenneté. Aussi la situation de conflit au Nord du pays perturbe les efforts de développement dans ces régions.

La culture constitue le nœud d'articulation et de cohérence du système sur lequel l'action doit prendre appui, les principaux déterminants du système sont de nature politico institutionnelle, La plupart des politiques sectorielles et socio-économiques requièrent beaucoup de pré requis du système relevant des facteurs les influents.

➤ **Les tendances récentes et les questions nouvelles :**

En vue de stimuler une croissance forte et favoriser la réduction de la pauvreté, le Gouvernement poursuivra, pour les années à venir, la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de croissance accélérée avec la volonté de réaliser un taux de croissance positif élevé et de faire du Mali une puissance agricole.

L'un des axes majeurs de la stratégie gouvernementale en matière de réformes économiques et financières, reste la viabilité des opérations financières de l'Etat. La

politique de l'État en la matière, vise l'assainissement des finances publiques par la maîtrise de l'ensemble des dépenses courantes et l'élargissement de la base de l'assiette fiscale.

Une volonté participative de l'Etat au financement de son développement, principalement dans les secteurs stratégiques concourant à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire dans un contexte international marqué par la tendance globale à la baisse de l'Aide Publique au Développement.

La hausse des prix des produits de base, affectant le pouvoir d'achat des ménages, a conduit le Gouvernement à prendre un certain nombre de mesures fiscales destinées à atténuer les effets de la crise. Il s'agit : (i) des mesures fiscales sur certains produits tels que le riz, le lait et l'huile, (ii) le maintien d'un seuil minimum d'imposition notamment le pétrole.

Plusieurs mesures ont été prises et mises en œuvre, pour favoriser un changement de comportement des acteurs du monde rural entraînant ainsi l'accroissement de la production : (i) la volonté politique qui a accompagné la mise en œuvre du plan de campagne en accordant pour la première fois une subvention aux engrais (12 500 FCFA)/sac de 50 kg) et aux semences Nérica (60%), (ii) le suivi régulier effectué par l'ensemble des intervenants (Administration, Collectivités et Services Techniques, etc.), la campagne 2008-2009 a bénéficié du programme des pluies provoquées qui a été étendue à plusieurs zones agricoles, (iii) l'engouement manifeste des producteurs pour l'initiative riz, (iv) le renforcement du dispositif d'appui conseil par le recrutement de 102 agents et la mise à disposition de 200 motos dans le cadre de l'initiative riz, (v) les dispositions prises par le Gouvernement dans le cadre de l'initiative riz à travers la mise à la disposition des producteurs des équipements de productions et de post récoltes, (vi) les actions de surveillance et de lutte contre les infections de sautériaux et de cantharides ainsi que des invasions massives d'oiseaux granivores, (vii) la visibilité de données au déroulement de la campagne par les médias publics et privés.

D'énormes efforts ont été entrepris dans l'aménagement des zones inondées et exondées pour stimuler davantage la croissance économique, réduire la pauvreté à travers la production rizicole et la diversification de l'activité économique.

La formation des producteurs sera axée sur la lutte intégrée, respectueuse de l'environnement et valorisant le savoir paysan. Les principales cultures qui feront l'objet d'une surveillance continue sont : les céréales (base de la consommation alimentaire et victimes d'attaques d'oiseaux granivores et de sautereaux) et les fruits et légumes (offrant des revenus à l'exportation).

Les activités entreprises dans le domaine des productions et des industries animales seront poursuivies et renforcées notamment par l'amélioration de l'alimentation des animaux, la valorisation du lait cru local, la relance de l'insémination artificielle, la poursuite des efforts d'intensification de la production de viande pour l'exportation.

➤ **Dans le cadre de la Sécurité Alimentaire les actions suivantes seront conduites :**

- la poursuite de la finalisation de l'initiative d'accélération des OMD dans les 166 communes les plus vulnérables du Mali et la préparation de sa mise en oeuvre ;
- le renforcement des stocks de proximité à travers la formation des gestionnaires des banques de céréales, la construction d'infrastructures de stockage et l'implication plus accrue des collectivités ainsi que l'amélioration de l'environnement juridique des banques de céréales ;
- la poursuite de la mise en œuvre des programmes PNSA, PIDRN et PIDRK.

➤ **Concernant l'environnement/assainissement :**

La consolidation des acquis, en termes de gestion participative des ressources forestières et fauniques de lutte contre les pollutions et les nuisances, d'amélioration des cadres de vie et d'implication de l'ensemble des acteurs (services publics, collectivités territoriales, société civile, secteur privé), se poursuivra.

➤ **Les principales contraintes et difficultés :**

Les effets de la crise financière mondiale se sont manifestés également dans les pays en développement, dont le Mali, à travers la baisse de la demande extérieure des produits primaires.

Les économies avancées et émergentes, confrontées à la montée du chômage et la baisse de leurs activités intérieures, pourraient réduire le niveau de l'aide publique au développement d'une part, les investissements directs dans les PVD pourraient également connaître une forte baisse d'autre part. La contraction du marché du travail en occident et dans les pays émergents pourrait affecter la situation des immigrés africains dans ces pays et donc impacter négativement le flux de leurs transferts vers leurs pays d'origine.

Si des mesures vigoureuses ont été prises par les pays avancés pour faire face à la crise financière et économique, il faut cependant relever que l'ampleur du phénomène n'est pas encore totalement évaluée et le redressement économique pourrait prendre du temps.

Des difficultés de mobilisation du financement extérieur ont retardé la réalisation de plusieurs ouvrages/infrastructures. Les principales contraintes qui entravent la bonne marche de l'école sont, entre autres : l'insuffisance d'infrastructures préscolaires ; l'insuffisance d'équipements dans les structures d'Education Spéciale et d'Education Préscolaire; l'insuffisance du personnel enseignant; la faible mobilisation des communautés ; l'insuffisance de matériels didactiques ; le niveau encore faible de la scolarisation des filles ; l'insuffisance d'établissements scolaires et la faiblesse de leur capacité d'accueil; l'insuffisance des capacités d'accueil des résidences universitaires.

